

Plan Local d'Urbanisme



1. RAPPORT DE PRÉSENTATION
2. PROJET D'AMÉNAGEMENT & DE DÉVELOPPEMENT DURABLES
3. RÈGLEMENT GRAPHIQUE ET RÈGLEMENT ÉCRIT
4. ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT & DE PROGRAMMATION

>> 5. ANNEXES



Mairie de Larmor-Plage
4, rue des quatre frères Le Roy-Quéret
56260 Larmor-Plage

Téléphone : 02 97 84 26 26
Télécopie : 02 97 84 26 27
Messagerie : contact@larmor-plage.com

Arrêté par délibération du Conseil
Municipal du 1^{er} juin 2022



LE MAIRE
Patrice VALTON

COMPOSITION DES ANNEXES

ANNEXE 1 : PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

ANNEXE 1A : PLAN

ANNEXE 1B : TABLEAU

ANNEXE 2 : PLAN DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

ANNEXE 2A : PLAN

ANNEXE 2B : TABLEAU

ANNEXE 3 : PLAN DU RÉSEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

ANNEXE 4 : PLAN DU RÉSEAU ET DU ZONAGE D'EAUX USÉES (PROJET)

ANNEXE 4A : PLAN DU RÉSEAU ET DE ZONAGE

ANNEXE 4B : NOTICE DU ZONAGE

ANNEXE 5 : PLAN DU RÉSEAU ET DU ZONAGE D'EAUX PLUVIALES (PROJET)

ANNEXE 5A : PLAN DU RÉSEAU ET DE ZONAGE (PROJET)

ANNEXE 5B : NOTICE DU ZONAGE (PROJET)

ANNEXE 5C : DÉLIBÉRATION COMMUNAUTAIRE D'APPROBATION DES ZONAGES D'EAUX PLUVIALES ET D'EAUX USÉES

ANNEXE 6 : CARTE DES ZONES HUMIDES ET DES COURS D'EAU

ANNEXE 6A : PLAN

ANNEXE 6B : DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01/06/2022 APPROUVANT LA CARTE DES ZONES HUMIDES ET COURS D'EAU

ANNEXE 7 : CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES (CSITT)

ANNEXE 8 : PLAN DU RÉSEAU DES CHEMINEMENTS DOUX

ANNEXE 9 : DÉLIBÉRATION D'INSTAURATION DU PERMIS DE DÉMOLIR

ANNEXE 10 : CIRCULAIRE XYNTHIA DU 7 AVRIL 2010 (SUBMERSION MARINE)